



## Termes de référence pour le recrutement d'un(e) consultant(e) chargé(e) de la réalisation d'un plaidoyer sur la lutte contre les violences faites aux femmes et aux filles à Brazzaville et Pointe-Noire

<b>Organisation</b>	ASI - Actions de solidarité internationale
<b>Lieu d'intervention</b>	Brazzaville et Pointe Noire
<b>Durée</b>	90 jours y compris la rédaction du rapport
<b>Période</b>	Septembre 2019
<b>Responsables</b>	Abdoulaye Ndiaye (Directeur) Victor Banaminou (Coordonnateur de programmes)
<b>Appui technique de suivi</b>	Victor Banaminou
<b>Consultant Local</b>	À recruter

### 1- Contexte et justification

Les femmes et les enfants dans l'histoire de l'humanité sont considérés comme une catégorie de personnes très vulnérables qui mérite une protection. La violence faite contre elles est l'une des violations des droits fondamentaux les plus fréquentes dans le monde.

L'étude diagnostic sur la prise en charge médicale et l'accompagnement des victimes de violences basées sur le genre, réalisée en 2015 pour le compte du Fonds des Nations Unies pour la Population au Congo (FNUAP), confirme l'ampleur du fait : 1 381 cas de violences ont été recensés entre 2011 et 2014 dans 23 hôpitaux dont 82% constitués de violences sexuelles et 18% de violences physiques.

Entre l'ouverture en mars 2017 du guichet unique d'assistance aux femmes et enfants victimes de violence sur Brazzaville et Pointe-Noire et le 31 mai 2019, 686 cas de violence ont été suivis dont 349 cas de violence sexuelle, 179 cas de violence psychologique, 89 cas de violence économique et 69 cas de violence physique. Concernant les cas de violence sexuelle suivis, plus de la moitié sont des filles mineures. Plus de deux cent plaintes sont parvenues au tribunal et moins de 10% ont eu aboutissement dans la période.

Les violences sexuelles ont toujours eu comme conséquences des lésions physiques directes, de traumatisme psychologique, d'opprobre et d'ostracisme social pour les femmes. Elles comportent, d'autre part, des risques supplémentaires de grossesse non désirée, d'infections sexuellement transmissibles (IST) et de plus en plus de l'infection à VIH. Dans la situation de conflit, les déplacements des populations font que les civils, particulièrement les femmes et les filles sont plus facilement exposées aux IST et à l'infection à VIH par suite des rapports sexuels souvent non consentants. Nombreux des victimes ignorent leurs droits et quoi faire suite à l'agression subie.

Le projet « Renforcement de la société civile et des acteurs étatiques pour améliorer le respect des droits des filles congolaises » mis en œuvre par Actions de solidarité internationale (ASI) et AZUR Développement, en partenariat avec le Ministère de la promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement et avec l'appui financier de l'Union européenne prévoit dans son intervention un axe de plaidoyer.

L'expérience du guichet unique d'assistance aux femmes et enfants victimes de violences par Actions de Solidarité Internationale et AZUR Développement relève quelques difficultés, particulièrement dans l'accompagnement médical, juridique et judiciaire des survivantes de violences pour quelques raisons liées

au manque d'informations, à la non application des lois, l'inexistence ou la méconnaissance des protocoles de prise en charge, la lenteur administrative et l'engorgement des services judiciaires...

C'est dans ce cadre qu'Actions de solidarité internationale et AZUR Développement, en collaboration avec les parties prenantes et plateformes de la société civile œuvrant sur les droits humains, se mettent en synergie pour mettre en place une série d'actions de plaidoyer pour la lutte contre les violences faites aux femmes et des filles, notamment pour changer ou améliorer les pratiques, la politique utilisée dans la lutte contre les violences faites aux femmes et aux filles afin que les engagements internationaux et nationaux soient respectés et que la protection des femmes et filles contre les violences puisse être rendue visibles.

A cet effet, il est prévu dans le cadre de l'axe de plaidoyer de ce projet, une réunion d'élaboration de la stratégie de plaidoyer à Brazzaville et à Pointe-Noire ainsi qu'une action de plaidoyer sur Brazzaville et Pointe-Noire.

## **2- Objectifs**

1. Développer une synergie avec des ONG et parties prenante pour mener un plaidoyer pour la lutte contre les violences faites aux femmes et aux filles
2. Elaborer la stratégie de plaidoyer
3. Fixer un chronogramme du plaidoyer

## **3- Livrables attendus**

- Un rapport de démarrage ou notes d'orientation avec les activités, les outils et le chronogramme
- Un rapport préliminaire (ce qui permet de faire des ajustements au besoin)
- Un rapport de diagnostic détaillé (version papier et imprimable)
- Les ONG, plateformes et autres parties prenantes s'engagent en synergie pour mener le plaidoyer
- Une stratégie de plaidoyer est élaborée
- Un chronogramme des actions de plaidoyer est fixé

## **4- Méthodologie**

Le/la consultant(e) utilisera une approche basée sur les principes et outils des méthodes participatives. Elle associe tous les acteurs, y compris les membres des OSCs, pour que tout le monde soit pleinement impliqué dans la réalisation des objectifs. Cela a l'avantage de permettre une meilleure compréhension des difficultés, des préoccupations et des attentes de chacun(e).

Les principes de transparence, de responsabilité et d'équité faciliteront la participation sans discrimination de sexe, d'âge, de culture pour que dans le cadre de la réflexion collective, chaque participant(e) ait le sentiment d'avoir contribué à la production et à une meilleure cohésion en tenant compte de la diversité de ses composantes.

Le travail du/de la consultant(e) sera supervisé par un groupe technique composé de toutes les parties prenantes qui validera les productions.

## **5- Profil de l'expert(e)**

L'expert(e) recherché(e) doit avoir :

- a. Un diplôme universitaire en sciences sociales
- b. Des connaissances avérées en matière de protection droits des femmes et des enfants
- c. Une expérience d'au moins 2 études

- d. De grandes capacités rédactionnelles
- e. Ne pas avoir de liens directs avec les Comités de Protection des femmes et des enfants de dans le cadre de son travail au quotidien pour garantir la neutralité
- f. Une expérience dans l'animation d'ateliers de consultation
- g. Une expérience en animation de sessions de formation
- h. Une expérience dans l'élaboration de directives
- i. Une expérience de travail avec des ONG
- j. Un excellent français parlé et écrit.

## 6- Calendrier d'exécution

La durée du contrat est de 90 jours à partir de la date de signature de contrat. Les détails du calendrier d'exécution seront à définir avec le responsable de programmes.

## 7- Dossier de candidature

### 7.1-l'offre technique

Le/la consultant(e) fera une proposition technique expliquant sa compréhension de l'objet de cette étude, sa démarche ainsi que les ressources qu'il doit utiliser pour la réaliser. L'offre doit contenir la méthodologie/l'approche qu'il opte pour la réalisation, le calendrier détaillé d'exécution de l'étude qu'il développera dans le protocole. Le curriculum vitae (CV) du/de la consultant(e) et au moins deux exemplaires d'une étude similaire réalisées par le/la consultant(e). Toute autre pièce prouvant son expérience serait un atout.

### 7.2- L'offre financière

Elle devra comprendre le devis détaillé de la consultance avec tous les frais, y compris les taxes, sachant que la somme totale allouée à la consultance est de 700 000 FCFA incluant toutes les dépenses y compris les déplacements.

## 8- Dépôt de dossier

Le dossier de candidature doit porter la mention « consultation pour la réalisation d'un plaidoyer sur la lutte contre les violences faites aux filles et femmes congolaises à Brazzaville et Pointe-Noire » et doit être adressé au Directeur de développement ASI au Congo–Brazzaville au plus tard le **lundi 15 août 2019 à 16 heures locales** :

**Brazzaville** : Guichet unique sise Villa J053V Appart 1 OCH Mougali 3 à côté de l'Alliance Biblique

**Pointe-Noire** : Guichet unique sise à l'Immeuble ONANGA entre Nina Services et veuve NDJEMBO sur la ligne 8 –Grand marché.

Emails : [direction.asicongo@gmail.com](mailto:direction.asicongo@gmail.com) et [coordoprogram@gmail.com](mailto:coordoprogram@gmail.com)

**Cette offre est réservée aux expert(e)s résident(e)s en République du Congo.**